

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 499

13 juillet 2000

SOMMAIRE

Cadran S.A., Luxembourg	page 23906	Giochi Preziosi Lussemburgo S.A., Luxembourg	23924
Cirm Eurotop S.A., Luxembourg	23906	Glenwood Holding Company S.A.	23926
Civil Engineering International Holding S.A., Luxbg	23907	G.M.P. Group S.A.H., Luxembourg	23926
Clarins Luxembourg S.A., Luxembourg	23907	Gnauti Sauton S.A., Luxembourg	23925
Comifin S.A., Luxembourg	23907	Grandex Promotion S.A.H., Luxembourg	23926
Com 2i et Cie S.C.A., Luxembourg	23912	Green Invest, Luxembourg	23923
Com 2i Partners Soparfi, Luxembourg	23913	Guarani S.A., Luxembourg	23927
Com 2i S.A., Luxembourg	23908	Helios, Sicav, Luxembourg	23926
Creek Invest S.A., Luxembourg	23909	Holding Financière M.K. S.A., Luxembourg	23928
Defense Seine HPY, S.à r.l., Luxembourg	23928, 23931	Horsmans & Co, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	23934
Defense Seine Investments, S.à r.l., Luxembg	23931, 23934	HTT Enterprise S.A., Luxembourg	23925
Dhulagiri, S.à r.l., Luxembourg	23914	IMDI S.A., International Marketing and Distribution Investments, Luxembourg	23927
Dolomy S.A., Luxembourg	23910	Interconsult, Luxembourg International Consulting S.A., Luxembourg	23942, 23944
D.S.I., Dimensional Stone International S.A.H., Luxembourg	23907	Interland Cie S.A., Luxembourg	23927
East Europe Investments S.A., Luxembourg	23912	International Sport Consulting Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	23934
Electricité Drago, S.à r.l., Crauthem	23913	Irone S.A.H., Luxembourg	23939
Equity and Law S.A., Luxembourg	23910, 23911	Ivory Corporation S.A., Luxembourg	23938
Etablissement Neu, Successeur Jean-Marie Arens, S.à r.l., Luxembourg	23908, 23909	Jatsch, S.à r.l., Luxembourg	23938
Euro Prod Holding S.A., Luxembourg	23912	Joleen S.A., Luxembourg	23935, 23936
Exambela S.A., Luxembourg	23913	Joliu S.A., Luxembourg	23934, 23935
Exor Group, Luxembourg	23909	Kevin S.A., Mertert	23937, 23938
Extremax S.A.H., Luxembourg	23915, 23916	Klystron Holding S.A., Luxembourg	23938
Fade S.A., Luxembourg	23915	Köner + Keutz Finanz A.G., Luxembourg	23939
Falbala S.A., Luxembourg	23916	Kortstrukt Holding S.A., Luxembourg	23940
Falkenstein Investissements S.A., Luxembourg	23917	K.R.P. Investments Holding S.A., Luxembg	23936, 23937
Fashion Genius S.A., Luxembourg	23917	Lead International S.A., Luxembourg	23940
Fibaume S.A., Luxembourg	23918	Lecod Investments S.A., Luxembourg	23940
Figa S.A.H., Luxembourg	23916	Loire Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	23941
Fimbert S.A., Luxembourg	23918	Lourox Holding S.A., Luxembourg	23940
Fimim Co S.A., Luxembourg	23918	(La) Luciole, S.à r.l., Luxembourg	23939
Financière Myrdal S.A., Luxembourg	23906	Lutgen & Fils, S.à r.l., Pétange	23948
Finantex S.A., Luxembourg	23919	Luxding Holding S.A., Luxembourg	23945
Finmetal International, S.à r.l., Luxembourg	23914, 23915	Lux-Hungaro Group, S.à r.l., Luxembourg	23949
Finpresa S.A., Luxembourg	23919	Lux-Pension S.A., Luxembourg	23951
Fintiles Investment S.A., Luxembourg	23919	Lux-Sparinvest S.A., Luxembourg	23952
Fonik S.A., Luxembourg	23919	Lys Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	23946
FORALUX-Forage et Sciage Béton, S.à r.l., Kehlen	23920	Mastrotto International S.A., Luxembourg	23927
Foralux, S.à r.l., Kehlen	23921	MediaTel Management S.A., Luxembourg	23947, 23948
Friuladria Fund, Sicav, Luxembourg	23920	Millenium Trading Luxembourg S.A., Luxembourg	23948
Future World Investment S.A., Luxembourg	23921	Motorway-Luxembourg S.A., Luxembourg-Gasperich	23944
G.A.I.L. S.A., Luxembourg	23924	Mutinvest S.A., Luxembourg	23952
Ganimede S.A.H., Luxembourg	23922, 23923	New Tech Invest S.A., Luxembourg	23949
Garage Demuth, S.à r.l., Junglinster	23923	Obsidio S.A., Luxembourg	23940
Garage Roland Clerbaut, S.à r.l., Wormeldange	23924	Scaraben Limited S.A., Luxembourg	23950, 23951
Gepro S.A., Luxembourg	23924		

CADRAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue A. Welter.
R. C. Luxembourg B 56.484.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2000.

Pour CADRAN S.A.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(18824/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

CADRAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue A. Welter.
R. C. Luxembourg B 56.484.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2000.

Pour CADRAN S.A.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(18825/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

CADRAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue A. Welter.
R. C. Luxembourg B 56.484.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2000.

Pour CADRAN S.A.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(18826/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

CIRM EUROTOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.210.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

CIRM EUROTOP S.A.
Administrateur Administrateur
Signature Signature

(18836/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FINANCIERE MYRDAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 57.829.

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2000

Siège social

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société anonyme FINANCIERE MYRDAL S.A., prédésignée, de L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Luxembourg, le 30 mars 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 29, case 2. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18889/720/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

CIVIL ENGINEERING INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.426.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

CIVIL ENGINEERING INTERNATIONAL
HOLDING S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(18837/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

CLARINS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.210.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour CLARINS LUXEMBOURG S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

(18838/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

D.S.I., DIMENSIONAL STONE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.573.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour D.S.I., DIMENSIONAL STONE INTERNATIONAL S.A.
Société Anonyme Holding
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

(18860/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

D.S.I., DIMENSIONAL STONE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.573.

L'assemblée générale ordinaire du 4 juin 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 17 mars 2000.

Pour D.S.I., DIMENSIONAL STONE INTERNATIONAL S.A.
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18859/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

COMIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 23.568.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour COMIFIN S.A.
VECO TRUST S.A.
Signature

(18848/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

COM 2i S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 36.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COM 2i S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signature

(18842/012/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

COM 2i S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 36.462.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2000

I. Nominations statutaires

L'Assemblée ratifie la cooptation de M. Fernando Ortiz Vaamonde en remplacement de M. Perfecto Pena.

La durée des mandats des membres du Conseil d'Administration ayant été fixée à un an, l'Assemblée procède au renouvellement de ces mandats pour une durée d'une année expirant à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2001.

Ainsi, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

M. Steven Rosenberg	M. Henri de Lapparent
M. Michel Dupont	M. Charles Sirois
M. Raymond Kirsch	M. Fernando Ortiz Vaamonde

La durée du mandat du Commissaire aux comptes ayant été fixée à un an, l'Assemblée procède au renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Schmit pour une durée d'un an. Ce mandat expirera à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2001.

Luxembourg, le 18 février 2000.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18843/012/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

ETABLISSEMENT NEU, SUCCESSEUR JEAN-MARIE ARENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 75, Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 21.034.

L'an deux mille, le treize mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Jean-Marie Arens, ingénieur-technicien, demeurant à Luxembourg.

Le comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

Le prénommé Monsieur Jean-Marie Arens est associé unique de la société à responsabilité limitée ETABLISSEMENT NEU, SUCCESSEUR JEAN-MARIE ARENS, S.à r.l. avec siège social à L-1870 Luxembourg, 75, Kohlenberg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 17 novembre 1983, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 377 du 29 décembre 1983.

Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant en date du 24 mai 1985, publié au Mémorial C, n° 193 du 4 juillet 1985; en date du 5 juillet 1988, publié au Mémorial C, n° 253 du 24 septembre 1988 et en date du 19 avril 1994, publié au Mémorial C, n° 325 du 6 septembre 1994. La société est immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 21.034.

L'associé unique, représentant l'intégralité du capital, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes:

L'objet social est modifié pour permettre à la société d'accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à ses associés et à des tiers, dans les limites des dispositions légales.

L'objet de la société est également élargi pour lui permettre le placement de ses avoirs en valeurs mobilières et immobilières variées dans le but de faire bénéficier ses associés des résultats de la gestion et des plus-values éventuelles. Elle pourra notamment investir en immeubles, vendre ces immeubles, les hypothéquer, les mettre en valeur et les louer.

En conséquence de ces résolutions, l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise d'appareillages et de composants électroniques, électriques et de télécommunication, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter son extension et son développement.

La société pourra accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à ses associés et à des tiers, dans les limites des dispositions légales.

La société pourra placer ses avoirs en valeurs mobilières et immobilières variées dans le but de faire bénéficier ses associés des résultats de la gestion et des plus-values éventuelles. Elle pourra notamment investir en immeubles, vendre ces immeubles, les hypothéquer, les mettre en valeur et les louer.»

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: J.-M. Arens, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 123S, fol. 16, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 mars 2000.

T. Metzler.

(18872/222/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

ETABLISSEMENT NEU, SUCESSEUR JEAN-MARIE ARENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1870 Luxembourg, Kohlenberg, 75.

R. C. Luxembourg B 21.034.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 mars 2000.

T. Metzler.

(18873/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

CREEK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2263 Luxembourg, 3, rue Guido Oppenheim.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue le 20 mars 2000 à 11.00 heures au siège social*

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Gérard Henry qui désigne Monsieur Henri Lemoine comme secrétaire.

Le Président constate que tous les Actionnaires sont présents ou représentés comme en fait foi la liste annexée au présent procès-verbal. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer sur son ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Révocations.

2. Nominations.

Après délibération, l'Assemblée adopte les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire annule les mandats d'Administrateurs de Messieurs Luigi Bartolini, Stefano Ugolini et Guido lezzi sans leurs donner quitus pour leur gestion et ainsi que tous les pouvoirs leurs ayant été confiés à compter de ce jour.

Deuxième résolution

Afin de remplacer les mandats d'administrateurs devenus vacants, Monsieur Henri Lemoine propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire la nomination de Messieurs Gérard Henri et Armand Ollivier. Ils acceptent, remercient l'Assemblée de sa confiance.

- Monsieur Gérard Henri est nommé Administrateur-Délégué.

- Monsieur Armand Ollivier est nommé Administrateur.

- La Société CREEK HOLDING S.A. est confirmée dans son poste d'Administrateur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'Assemblée et clôture la séance à 12.30 heures, après signature du procès-verbal par le bureau et les Actionnaires qui le désirent.

Signature Signature Signatures
Le Secrétaire Le Président Les Actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 28, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18850/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

EXOR GROUP.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(18877/216/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

DOLOMY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 38.852.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2000, vol. 535, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2000.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

J. Treis

(18864/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

DOLOMY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 38.852.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2000, vol. 535, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2000.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

J. Treis

(18863/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

DOLOMY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 38.852.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2000, vol. 535, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2000.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

J. Treis

(18862/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

DOLOMY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 38.852.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2000, vol. 535, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2000.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

J. Treis

(18861/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

EQUITY AND LAW S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.984.

L'an deux mille, le treize mars.

Par devant Maître Jean Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EQUITY AND LAW S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 33.984,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 mai 1990, publié au Mémorial C, numéro 441 du 29 novembre 1990 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 octobre 1999, publié au Mémorial C, numéro 18 du 6 janvier 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Norbert Coster, licencié en sciences économiques, demeurant à Senningerberg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Ferron, clerc de notaire, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie Oswald, employée privée, demeurant à F-Talange.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Modification de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toutes activités et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant en toutes monnaies, par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

II. Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toutes activités et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant en toutes monnaies, par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier les articles suivants des statuts pour les mettre en concordance avec la résolution qui précède, à savoir:

1) La première phrase de l'article 1. des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Première phrase.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EQUITY AND LAW S.A.

2) L'article 13. des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à cinquante mille (50.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: N. Coster, F. Ferron, S. Oswald, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2000, vol. 123S, fol. 24, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2000.

J.-P. Hencks.

(18868/216/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

EQUITY AND LAW S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 33.984.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(18869/216/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

COM 2i ET CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 36.463.

Les comptes annuels au 30 septembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COM 2i ET CIE S.C.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

(18844/012/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

COM 2i ET CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 36.463.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2000

I. Nominations statutaires

La durée des mandats des membres du Conseil de Surveillance ayant été fixée à un an, l'Assemblée procède au renouvellement de ces mandats pour une durée d'une année, expirant à la date de l'Assemblée Annuelle qui sera tenue en 2001.

Les membres du Conseil de Surveillance dont les mandats sont renouvelés, sont:

M. Raymond Kirsch
M. Pierre de Fouquet
M. Steven Rosenberg
M. Charles Sirois.

La durée du mandat du Réviseur d'entreprises venant à échéance, l'Assemblée Générale procède au renouvellement du mandat de DELOITTE & TOUCHE S.A. pour une durée d'un an se terminant à la date de l'Assemblée Annuelle qui sera tenue en 2001.

Luxembourg, le 18 février 2000.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18845/012/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

EURO PROD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.648.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2000

Acceptation de la démission de Monsieur Karl Guenard en tant qu'Administrateur et décharge à lui donner jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos, demeurant à Dippach comme Administrateur avec effet ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée de 2003.

Pour la société

EURO PROD HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18875/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

EAST EUROPE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.447.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

EAST EUROPE INVESTMENTS S.A.

Signature

Signatures

Administrateur

Administrateur

(18866/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

COM 2i PARTNERS SOPARFI.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 43.598.

Les comptes annuels au 30 septembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COM 2i PARTNERS SOPARFI
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT
Signatures

(18846/012/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

COM 2i PARTNERS SOPARFI.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 43.598.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2000

I. Nominations statutaires

Les mandats des Administrateurs venant à échéance, l'assemblée procède au renouvellement de ces mandats pour une durée d'un an se terminant à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2001.

Ainsi le Conseil d'Administration se compose comme suit:

M. Henri De Lapparent

COM 2i ET CIE S.C.A. représentée par M. Raymond Kirsch

COM 2i S.A. représentée par M. Pierre Chevallier

Concernant le mandat du réviseur d'entreprises, venant lui aussi à échéance, l'Assemblée Générale procède au renouvellement du mandat de FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, dont la dénomination sociale est désormais DELOITTE & TOUCHE S.A. pour une durée d'un an se terminant à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2001.

Luxembourg, le 18 février 2000.

Certifié sincère et conforme
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(18847/012/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

ELECTRICITE DRAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3330 Crauthem, 16, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 28.131.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour ELECTRICITE DRAGO, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(18867/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

EXAMBELA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 51.422.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 novembre 1999

Acceptation de la démission de Monsieur Georges Chyssostalis, Administrateur et décharge lui est donnée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Norbert Werner, demeurant à Luxembourg comme Administrateur avec effet ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée de 2001.

Pour la société
EXAMBELA S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(18876/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

DHULAGIRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 8, rue Bender.
R. C. Luxembourg B 66.444.

Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

1) Madame Vishnu Kumari Neuri,
d'une part,

et

2) Monsieur Bhim Bahadur Thapa,
d'autre part,

il a été exposé et convenu ce qui suit:

Madame Vishnu Kumari Neuri est propriétaire de 250 parts de 1.000,- LUF chacune de la société DHULAGIRI, S.à r.l.

Madame Vishnu Kumari Neuri cède et transporte sous les garanties ordinaires et de droit, à Monsieur Bhim Bahadur Thapa, 250 parts de la société DHULAGIRI, S.à r.l., qui accepte, les parts dont s'agit.

Par la présente cession, Monsieur Bhim Bahadur Thapa devient propriétaire des parts cédées à compter de ce jour avec tous les droits qui y sont attachés; il aura droit notamment aux produits desdites parts, qui y sont attachés et qui seront mis en distribution postérieurement à ce jour.

A cet effet, Madame Vishnu Kumari Neuri, cédante, subroge Monsieur Bhim Bahadur Thapa, cessionnaire, dans tous ses droits et actions résultant de la possession des parts cédées.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 250.000,- LUF.

Suite à la présente cession, le capital est réparti comme suit:

Monsieur Chander Bahadur Thapa	250 parts sociales
Monsieur Bhim Bahadur Thapa	250 parts sociales

Fait et signé en deux exemplaires, le 22 mars 2000.

V. K. Neuri

B. B. Thapa

C. B. Thapa

Bon pour cession

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2000, vol. 535, fol. 12, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18855/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

DHULAGIRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 8, rue Bender.
R. C. Luxembourg B 66.444.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée est ouverte à 10.30 heures.

Ordre du jour:

1. Révocation de Madame Vishnu Kumari Neuri comme gérante administrative,
2. Révocation de Monsieur Bhim Bahadur Thapa comme gérant technique,
3. Nomination de Monsieur Bhim Bahadur Thapa comme gérant administratif.

Les associés sont présents de façon que l'intégralité du capital de la société est représentée par:

- Monsieur Chander Bahadur Thapa, 250 parts sociales,
- Monsieur Bhim Bahadur Thapa, 250 parts sociales.

Les associés préqualifiés décident de révoquer Madame Vishnu Kumari Neuri comme gérante administrative, ainsi que Monsieur Bhim Bahadur Thapa comme gérant technique.

Monsieur Bhim Bahadur Thapa est nommé l'unique gérant administratif de la société DHULAGIRI, S.à r.l.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée extraordinaire est close à 10.45 heures.

Fait et passé à Luxembourg, le 22 mars 2000.

C. B. Thapa B. B. Thapa

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2000, vol. 535, fol. 12, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18856/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FINMETAL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

*Pour la société
Signature*

(18891/536/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FINMETAL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.283.

Extrait de la Décision Collective des Associés du 29 mars 2000

Il résulte de la Décision Collective des Associés de la société à responsabilité limitée FINMETAL INTERNATIONAL, S.à r.l., prise le 29 mars 2000, que:

- Il a été fait abstraction des délais et formalités de convocation,
- les comptes annuels au 31 décembre 1999 ont été approuvés,
- la perte a été reportée à l'exercice suivant,
- décharge pleine et entière a été donnée aux gérants pour la durée de leur mandat,
- renouvellement du mandat des gérants jusqu'à l'approbation des comptes au 31 décembre 2000.

Pour extrait conforme
Pour la société FINMETAL INTERNATIONAL, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18892/536/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 54.124.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2000

Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Übersyren, Monsieur Vincenzo Arnó, Maître en droit, demeurant à Luxembourg et Monsieur Pier Andrea Amedeo, dirigeant industriel, demeurant à Luxembourg sont nommés administrateurs en remplacement de Monsieur Georges Diederich, Monsieur René Lanners et Madame Romaine Scheifer-Gillen, démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2002.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

Pour extrait sincère et conforme
FADE S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 36, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18878/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

**EXTREMAX S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. FARADOR S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 39.550.

L'an deux mille, le seize mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FARADOR S.A., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 39.550, constituée suivant acte reçu en date du 11 février 1992, publié au Mémorial C, numéro 327 du 30 juillet 1992.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Eddy Patteet, conseiller fiscal, demeurant à Kapellen (Belgique).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Madame le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale de la société en EXTREMAX S.A.

2. Modification afférente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de EXTREMAX S.A.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en EXTREMAX S.A. et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de EXTREMAX S.A.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: E. Patteet, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2000, vol. 123S, fol. 31, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2000.

J. Elvinger.

(18881/211/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

**EXTREMAX S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. FARADOR S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 39.550.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.
(18882/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FALBALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 47.528.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 février 2000

Le mandat de Monsieur Norbert Werner, Administrateur est prolongé jusque l'assemblée générale ordinaire de 2005.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} décembre 1999, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 1.650.000,- est converti à EUR 251.540,88 puis augmenté par prélèvement sur la réserve libre pour le porter à EUR 252.450,- représenté par 1.650 actions d'une valeur nominale de EUR 153,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article trois des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à deux cent cinquante deux mille quatre cent cinquante euros (EUR 252.450,-), représenté par mille six cent cinquante actions (1.650) d'une valeur nominale de cent cinquante-trois euros (EUR 153,-) chacune.

Pour la société

FALBALA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18879/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FIGA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 23.569.

—

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour FIGA, Société Anonyme Holding

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

(18886/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FALKENSTEIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 63.017.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 29 mars 2000

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FALKENSTEIN INVESTISSEMENTS S.A. tenue à Luxembourg, le 29 mars 2000, que:

- il a été fait abstraction des délais et formalités de convocation,
- décision a été prise de transférer le siège de la société au 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg,
- décision a été prise d'accepter la démission de M. Joseph Vliegen, de M. Ernest Doneux et de M. André Arnould, de leur poste d'administrateur de la société,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs sortants pour la période de leur mandat,
- décision a été prise de nommer, Mme Christine Michel, employée privée, demeurant au 81, rue de l'Industrie, B-6792 Halanzy, M. Roger Greden, employé privé, demeurant au 1, rue Siggy vu Letzbuerg, L-1933 Luxembourg, M. Pierre-Paul Boegen, enseignant à l'Université, demeurant au 65, rue de Freylange, B-6700 Arlon, en tant qu'administrateurs de la société,
- décision a été prise d'accepter la démission de WOOD, OLIVER & CO S.A. en tant que Commissaire aux Comptes de la société, avec effet au 31 décembre 1999,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière au Commissaire aux Comptes sortant pour la période de son mandat se terminant le 31 décembre 1999,
- décision a été prise de nommer la SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISE S.C., en tant que Commissaire aux Comptes de la société, avec effet au 31 décembre 1999.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18880/536/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FASHION GENIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

STATUTS

L'an deux mille, le neuf mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FASHION GENIUS S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte notarié en date du 29 février 2000, en voie de publication au Mémorial C, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques et financières, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Sandrine Klusa, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent vingt (320) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Modification de l'article trois des statuts en y ajoutant à la fin le paragraphe suivant:

«Les actions de la société ne peuvent être cédées à un tiers sans le consentement préalable du conseil d'administration de la société. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. Si une cession à un tiers est envisagée, cette intention doit être notifiée au conseil d'administration qui devra informer les autres actionnaires. Ces actions sont censées être offertes au rachat par les autres actionnaires qui ont ainsi un droit de préemption, lequel devra être exercé endéans les trente (30) jours, faute de quoi le conseil d'administration donnera son accord à la cession à des tiers.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article trois des statuts en y ajoutant à la fin le paragraphe ayant la teneur suivante:

«Les actions de la société ne peuvent être cédées à un tiers sans le consentement préalable du conseil d'administration de la société. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. Si une cession à un tiers est envisagée, cette intention doit être notifiée au conseil d'administration qui devra informer les autres actionnaires. Ces actions sont censées être offertes au rachat par les autres actionnaires qui ont ainsi un droit de préemption, lequel devra être exercé endéans les trente (30) jours, faute de quoi le conseil d'administration donnera son accord à la cession à des tiers.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Moreschi, S. Klusa, S. Schieres, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 mars 2000, vol. 849, fol. 7, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mars 2000.

J.-J. Wagner.

(18884/239/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FIBAUME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 66.447.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2000

Acceptation de la démission de Monsieur Karl Guenard en tant qu'Administrateur et décharge à lui donner jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos, demeurant à Dippach comme administrateur avec effet ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée de 2004.

Pour la société

FIBAUME S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18885/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FIMBERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.179.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2000

Acceptation de la démission de Monsieur Karl Guenard en tant qu'Administrateur et décharge à lui donner jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos, demeurant à Dippach comme administrateur avec effet ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée de 2004.

Pour la société

FIMBERT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18887/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FIMIM CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.886.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

FIMIM CO S.A.

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

(18888/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FINANTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.055.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

FINANTEX S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(18890/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FINPRESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 49.915.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 29 mars 2000 qu'il y a lieu d'inscrire les modifications suivantes concernant la société anonyme FINPRESA S.A.

1. Le siège social de la société a été transféré du 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

Pour extrait conforme
Pour réquisition
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 28, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18893/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FINTILES INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.936.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour FINTILES INVESTMENT S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(18894/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FONIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.523.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

FONIK S.A.

A. Renard F. Mesenburg
Administrateur Administrateur

(18896/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FONIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.523.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

FONIK S.A.

A. Renard F. Mesenburg
Administrateur Administrateur

(18897/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FORALUX-FORAGE ET SCIAGE BETON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 53.610.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour FORALUX-FORAGE ET SCIAGE BETON, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(18898/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FORALUX-FORAGE ET SCIAGE BETON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 53.610.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour FORALUX-FORAGE ET SCIAGE BETON, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(18899/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FRIULADRIA FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Luxembourg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 57.557.

DISSOLUTION

In the year two thousand, on the twenty-second day of the month of March.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Appeared:

Gast Juncker, maître en droit, residing in Luxembourg (the «proxy»)

acting as a special proxy of BANCA POPOLARE FRIULADRIA, a company organised under the laws of Italy, having its registered office at Pordenone, Piazza XX Settembre N°2 (the «Principal»);

by virtue of a proxy under private seal given on 14th March, 2000, which, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I. That FRIULADRIA FUND (the «Company»), a société anonyme organised as société d'investissement à capital variable, having its registered office in Luxembourg, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered in the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B number 57.557, has been incorporated by deed of the notary Norbert Muller on 9th January, 1997 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 17th February, 1997, number 75.

II. That the Principal is the owner of all outstanding registered shares of no par value representing the entire outstanding share capital of the Company.

III. That the Principal declares to have full knowledge of the financial standing and situation of the Company.

IV. That the Principal as the sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

V. That the Principal declares that all the liabilities of the Company have been paid and that it has received or will receive all assets of the Company and acknowledges that it will be liable for all liabilities (if any) of the Company after its dissolution.

VI. That the Principal gives discharge to all directors and the statutory auditor for their mandate up to this date.

VII. That the shareholder's register and all the shares of the Company shall be cancelled.

VIII. That the corporate books and accounts of the Company will be kept for a period of five years at the former registered office of the Company at the offices of COGENT INVESTMENT OPERATIONS LUXEMBOURG S.A., 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy, signed with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt-deuxième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Gast Juncker, maître en droit, demeurant à Luxembourg (le «mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial de BANCA POPOLARE FRIULADRIA, une société organisée sous le droit italien, ayant son siège social à Pordenone, Piazza XX Settembre N°2 (le «mandant»);

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 14 mars 2000, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le mandataire a déclaré et a requis le notaire d'acter:

I. Que FRIULADRIA FUND («la Société»), une société anonyme organisée comme société d'investissement à capital variable, ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 57.557, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, en date du 9 janvier 1997, publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, le 17 février 1997, numéro 75.

II. Que le mandant est le propriétaire de toutes les actions nominatives sans valeur nominale en circulation, représentant l'entière du capital en émission de la Société.

III. Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance de la situation financière et de l'état financier de la susdite Société.

IV. Que le mandant en tant qu'actionnaire unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

V. Que le mandant déclare que le passif de la Société a été apuré et qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société et reconnaît qu'il sera tenu des obligations (s'il y en a) de la Société après sa dissolution.

VI. Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au réviseur aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII. Qu'il sera procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la Société.

VIII. Que les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans à son ancien siège social dans les bureaux de COGENT INVESTMENT OPERATIONS LUXEMBOURG S.A., 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

A la demande du comparant, le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais et sur décision du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. Juncker, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 23 mars 2000, vol. 413, fol. 35, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 mars 2000.

E. Schroeder.

(18901/228/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FORALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 23.937.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

*Pour FORALUX, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

Signature

(18900/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

FUTURE WORLD INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.167.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

*Pour FUTURE WORLD INVESTMENT S.A.
VECO TRUST S.A.*

Signature

(18902/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GANIMEDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 64.703.

L'an deux mille, le trois mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding dénommée GANIMEDE S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 mai 1998, publié au Mémorial C, numéro 599 du 19 août 1998,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 juillet 1999, publié au Mémorial C, numéro 8113 du 2 novembre 1999, page 39007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luc Hansen, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Manuela Bosquee-Mausen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Francesca Barcaglioni, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à LUF 27.000.000 (vingt-sept millions de francs luxembourgeois), représenté par 27.000 (vingt-sept mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000 (mille francs luxembourgeois) chacune.»

II. Que suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

III. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Suppression du capital autorisé existant.

2. Instauration d'un capital autorisé de LUF 400.000.000 (quatre cents millions de francs luxembourgeois) avec ou sans émission d'actions nouvelles et autorisation au Conseil d'Administration à émettre des obligations convertibles ou non dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé.

3. Modification de l'alinéa 4 et de la première phrase de l'alinéa 6 de l'article 5 des statuts qui auront dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. Alinéa 4. Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après de LUF 400.000.000 (quatre cents millions de francs luxembourgeois), qui sera représenté par 400.000 (quatre cent mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000 (mille francs luxembourgeois) chacune.

Art. 5. Alinéa 6. Première phrase. En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 3 mars 2005, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.

L'assemblée des actionnaires, ayant approuvé les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris, par vote séparé et unanime, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer le capital autorisé existant et d'instaurer un nouveau capital autorisé de la société, fixé à la somme de LUF 400.000.000 (quatre cents millions de francs luxembourgeois), représenté par 400.000 (quatre cent mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000 (mille francs luxembourgeois) chacune, pour un nouveau terme de 5 ans prenant fin le 3 mars 2005, et confère au conseil d'administration les mêmes pouvoirs que ceux existants dans le cadre de l'ancien capital autorisé, aux fins d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations ainsi que cela était prévu dans l'ancien capital autorisé.

Le Conseil d'Administration est autorisé à supprimer le droit de souscription préférentiel réservé aux anciens actionnaires par rapport à la réalisation du capital autorisé, sur le vu d'un rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée établi en application de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, lequel reste annexé au présent acte.

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration à déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au Conseil d'Administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier les alinéas 4 et 6 (première phrase) de l'article 5 des statuts de la société, pour leur donner la nouvelle teneur suivante:

Art. 5. Alinéa 4. Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après de LUF 400.000.000 (quatre cents millions de francs luxembourgeois), qui sera représenté par 400.000 (quatre cent mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000 (mille francs luxembourgeois) chacune.

Art. 5. Alinéa 6. Première phrase. En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 3 mars 2005, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à LUF 33.000.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Hansen, M. Bosquee-Mausen, F. Barcaglioni, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2000, vol. 123S, fol. 6, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2000.

J. Delvaux.

(18905/208/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GANIMEDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 64.703.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 mars 2000, actée sous le n° 137/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

J. Delvaux.

(18906/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GREEN INVEST.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 57.720.

Extrait de la séance du Conseil d'Administration du 21 mars 2000

Après délibération, le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Stéphane Liégeois, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Madame Cristina Decot-Ferreira, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour réquisition
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 36, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18916/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GARAGE DEMUTH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Junglinster, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 47.637.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour GARAGE DEMUTH, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(18907/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

G.A.I.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 12.719.

Constituée suivant acte de Maître Tom Metzler, alors notaire de résidence à Redange-sur-Attert, le 17 janvier 1975, publié au Mémorial C, n° 53 du 21 mars 1975, modifiée suivant acte de Maître Lucien Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, le 14 février 1979, publié au Mémorial C, n° 121 du 31 mai 1979, modifiée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, le 19 décembre 1986, publié au Mémorial C, n° 81 du 2 avril 1987, modifiée par-devant le même notaire, maintenant de résidence à Hesperange, le 21 mai 1997, acte publié au Mémorial C, n° 476 du 2 septembre 1997. Le capital a été converti en EUR en date du 25 février 2000.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2000, vol. 535, fol. 7, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour G.A.I.L. S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(18903/799/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GARAGE ROLAND CLERBAUT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Wormeldange, 27, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 22.754.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour GARAGE ROLAND CLERBAUT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(18908/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GEPRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 152, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 72.529.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 décembre 1999

A l'unanimité, le conseil d'Administration décide:

- de déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Rainer Klöppner et à Monsieur Georges Origer tous deux administrateurs de la société, conformément à l'habilitation du Conseil d'Administration donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 1999.

Messieurs Rainer Klöppner et Georges Origer porteront le titre d'administrateur-délégué de la société et partant pourront engager la société par leur seule signature pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière.

Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée, le conseil d'administration rendra compte à l'assemblée ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué de la gestion journalière.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 33, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18909/780/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GIOCHI PREZIOSI LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.180.

Le bilan au 31 août 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(18910/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GNAUTI SAUTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 18, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2000.

Pour GNAUTI SAUTON S.A.

(18913/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GNAUTI SAUTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 52.340.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 17 décembre 1999
pour statuer sur les comptes clos au 31 décembre 1998*

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale ordinaire a décidé, sur proposition du conseil d'administration, de reporter les bénéfices de l'exercice social clos au 31 décembre 1998 sur l'exercice en cours.

Siège social

Le siège social est transféré de L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté, à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, avec effet au 1^{er} février 2000.

Conseil d'administration

Après avoir révoqué Monsieur Christian Hess de ses fonctions d'administrateur. Après avoir constaté et accepté la démission avec effet immédiat de Madame Henon Christel de ses fonctions d'administrateurs, l'assemblée générale a nommé avec effet immédiat deux nouveaux administrateurs en remplacement de l'administrateur démissionnaire et de l'administrateur révoqué.

Le conseil d'administration se présente désormais comme suit:

- la société ATTC SERVICES, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2230 Luxembourg, 23, rue du Fort Neipperg,
- Monsieur Eddy Patteet, conseiller fiscal, demeurant à B-2950 Kapellen, Canadezenlaan 79 (Belgique),
- Monsieur Marcel Dumont, comptable IPC, demeurant à Bastogne (Belgique).

Les mandats des administrateurs nouvellement nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Commissaire aux comptes

Après avoir constaté et accepté la démission avec effet immédiat de Monsieur Jean Zeimet de ses fonctions de commissaire aux comptes, l'assemblée générale a nommé avec effet immédiat un nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire:

- la FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

Le mandat du commissaire aux comptes nouvellement nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 17 décembre 1999.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 18, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18914/720/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

HTT ENTERPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 9 mars 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 mars 2000, volume 849, folio 7, case 11, que la société anonyme HTT ENTERPRISE S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte notarié reçu en date du 26 août 1998, au capital social d'un million cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 1.500.000,-), représenté par mille cinq cents (1.500) actions de mille francs luxembourgeoise (LUF 1.000,-) chacune, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme HTT ENTERPRISE S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 mars 2000.

J.-J. Wagner.

(18921/239/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GLENWOOD HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.848.

Avec effet au 31 mars 2000, la société CREGELUX, Crédit Général du Luxembourg S.A., 27, avenue Monterey, Luxembourg, dénonce le domicile établi en ses locaux de la société GLENWOOD HOLDING COMPANY S.A., de sorte que celle-ci se trouve jusqu'à nouvel avis sans domicile ni résidence connus.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

Pour GLENWOOD HOLDING COMPANY S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18911/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

G.M.P. GROUP, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.380.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

G.M.P. GROUP

Signature

Signature

*Administrateur**Administrateur*

(18912/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GRANDEX PROMOTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.875.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

*Pour GRANDEX PROMOTION S.A.**Société Anonyme Holding*

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

(18915/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

HELIOS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 58.180.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 14 avril 1999

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. De reporter le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 1998.
2. De confirmer la nomination de Madame Viviane Glavic en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Benoît Daenen pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2000.
3. De réélire Messieurs Eric Nols, Pierre-Paul de Schrevel, Gérald Everaert, Geert de Bruyne, Christopher Misson et Madame Viviane Glavic en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2000.
4. De réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2000.

Luxembourg, le 3 avril 2000.

Pour HELIOS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

J.-M. Gelhay

R. Leoni

*Director**Fondé de Pouvoir Principal*

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 35, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18918/034/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

GUARANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 54.684.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 1999

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-René Vendel, administrateur, et décharge lui est donnée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean Bintner, demeurant à Luxembourg comme Administrateur avec effet à ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée de 2001.

Pour la société
GUARANI S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18917/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

INTERLAND CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.891.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 avril 2000.

INTERLAND CIE S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(18926/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

IMDI S.A., INTERNATIONAL MARKETING AND DISTRIBUTION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2000, volume 123S, folio 31, case 5, que la société anonyme INTERNATIONAL MARKETING AND DISTRIBUTION INVESTMENTS S.A. (IMDI S.A.), a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passif de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2000.

Signature.

(18927/211/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

**MASTROTTO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. KNAPP S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyer.
R. C. Luxembourg B 60.494.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2000

La démission de Madame Romaine Scheifer-Gillen de son poste d'administrateur est acceptée et décharge lui est donnée. Monsieur Alexis de Bernardi, employé privé, demeurant à Luxembourg, est nommé administrateur de la société en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale statutaire de l'an en cours.

Luxembourg, le 30 mars 2000.

Pour extrait sincère et conforme
MASTROTTO INTERNATIONAL S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 31, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18965/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

HOLDING FINANCIERE M.K S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.910.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 novembre 1999

Acceptation de la démission de Monsieur Emilien Vigneron, administrateur, et décharge lui est donnée jusqu'à ce jour.
Acceptation de la nomination de Monsieur Jean Bintner, demeurant à Luxembourg comme Administrateur avec effet à ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée de 2002.

Pour la société
HOLDING FINANCIERE M.K S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18919/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

**DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. IMBONATI B, Société à responsabilité limitée).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.310.

In the year two thousand, on the twenty-third of March.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, a company with registered office in 44 Brattle Street, Cambridge, Massachusetts 02138 (USA),

2) HRO INVESTMENTS LTD, a company with its administrative offices in Langtry House La Motte Street, St. Hélier, Jersey J 8QR, (Chanel Islands),

3) HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., a company with its registered office in 44 Brattle Street, 5th floor, Cambridge, Massachusetts 02138 (USA),

4) PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., a company with its registered office in 44 Brattle Street, 5th floor, Cambridge, Massachusetts,

5) YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., a company with its registered office in 44 Brattle Street, 5th floor, Cambridge, Massachusetts,

all here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Luxembourg,

by virtue of four proxies given in Cambridge, Massachusetts on March 21, 2000 respectively one given in St. Hélier, Jersey, on March 22, 2000.

Said proxies, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Such proxyholder acting as described here above, has requested the notary to state that:

- These appearing parties sub 1) and 2) are the only shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of IMBONATI B, R. C. B Number 72.310, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 28th October 1999, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1157 of 30th December, 1999.

- The company's capital is set at twelve thousand five hundred (EUR 12,500.-) Euros represented by five hundred (500) common shares with a par value of twenty-five (EUR 25.-) Euros each, divided in five (5) different A, B, C, D and E classes of shares representing one hundred (100) shares each, having all the same rights, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

1) Change of the denomination of the Company into DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l. Subsequent amendment of Article 2 of the Articles of Incorporation.

2) Acceptance of the transfer of all the shares of the Company by HRO INVESTMENTS LIMITED and BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP.

3) Change of the company's financial year end from 31st December to March 31st.

4) Miscellaneous.

The shareholders then passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The denomination of the Company is changed into DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l.

As a consequence Article 2 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 2.** The company exists under the name of DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l.»

Second resolution

- BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, here represented as said above transfers two hundred and eighty-six point twenty (286.20) shares it owns in the company to HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, here represented, for a price of seven thousand one hundred and fifty-five (7,155.-) Euros, of which it gives receipt in full.

- BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, here represented as said above transfers one hundred and thirty-eight point forty-five (138.45) shares it owns in the company to PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, here represented, for a price of three thousand four hundred and sixty-one point twenty-five (3,461.25) Euros, of which it gives receipt in full.

- BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, here represented as said above transfers seventy point thirty-five (70.35) shares it owns in the company to YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, here represented, for a price of one thousand seven hundred and fifty-eight point seventy-five (1,758.75) Euros, of which it gives receipt in full.

- HRO INVESTMENTS LTD, prenamed, here represented as said above transfers the five (5) shares it owns in the company to VB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP prenamed, here represented, for a price of one hundred and twenty-five (125.-) Euros, of which it gives receipt in full.

These transfers have been made with the agreement of all the partners and, if necessary, accepted for the company by its present managers HALSEY, S.à r.l, a company with its registered office in L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, Mr David Harvey, company director, residing in 2B Gardiners Road, Gibraltar and Mr Joseph El Gammal, economist, residing in L-1311 Luxembourg, 11, boulevard Marcel Cahen.

Following this transfer, the shares are divided as follows:

1) HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., prenamed,	
fifty-seven point twenty-four A shares	57.24
fifty-seven point twenty-four B shares	57.24
fifty-seven point twenty-four C shares	57.24
fifty-seven point twenty-four D shares	57.24
fifty-seven point twenty-four E shares	57.24
2) PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., prenamed,	
twenty-seven point sixty-nine A shares	27.69
twenty-seven point sixty-nine B shares	27.69
twenty-seven point sixty-nine C shares	27.69
twenty-seven point sixty-nine D shares	27.69
twenty-seven point sixty-nine E shares	27.69
3) YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., prenamed,	
fifteen point zero seven A shares	15.07
fifteen point zero seven B shares	15.07
fifteen point zero seven C shares	15.07
fifteen point zero seven D shares	15.07
fifteen point zero seven E shares	15.07
Total: five hundred shares	500

Third resolution

The Company's financial year end is changed from December 31st to March 31st, so that the present financial year which began on January 1st, 2000 will end on March 31st, 2000.

As a consequence Article 13 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 13.** The Company's financial year runs from April first of each year to March thirty-first of the following year.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt-trois mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, une société avec siège social à 44 Brattle Street, Cambridge, Massachusetts 02138 (U.S.A.),

2) HRO INVESTMENTS LTD, une société avec siège administratif à Langtry House La Motte Street, St. Hélier, Jersey J 8QR, (Channel Islands),

3) HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., une société avec siège social à 44 Brattle Street, 5^{ième} étage, Cambridge, Massachusetts 02138 (USA),

4) PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., une société avec siège social à 44 Brattle Street, 5^{ième} étage, Cambridge, Massachusetts 02138 (USA),

5) YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., une société avec siège social à 44 Brattle Street, 5^{ième} étage, Cambridge, Massachusetts 02138 (USA),

toutes ici représentées par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Luxembourg,

en vertu de quatre procurations sous seing privé données à Cambridge, Massachusetts, le 21 mars 2000, respectivement une donnée à St. Héliar, Jersey, le 22 mars 2000.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Ce mandataire, agissant comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sub 1) et 2) sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de IMBONATI B, R.C. B Numéro 72.310, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 28 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1157 du 30 décembre 1999.

- Le capital social de cette société est de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) Euros, représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (EUR 25,-) Euros chacune, divisées en cinq (5) catégories de parts A, B, C, D et E représentant chacune cent (100) parts sociales, ayant toutes les mêmes droits, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Changement de la dénomination de la Société en DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l.

Modification subséquente de l'article 2 des statuts.

2) Acceptation du transfert de toutes les parts sociales de la Société par HRO INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, et BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP.

3) Changement de la fin de l'année sociale de la société du 31 décembre au 31 mars.

4) Divers.

Les associés ont abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

La dénomination de la Société est changée en DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l. En conséquence l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 2. La Société prend la dénomination de DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l.

Deuxième résolution

- BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP préqualifié, ici représentée comme dit ci-avant, cède deux cent quatre-vingt-six virgule vingt (286,20) parts sociales qu'elle possède dans la société à HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, ici représentée et ce acceptant par son mandataire, pour un prix de sept mille cent cinquante-cinq (7.155,-) Euros, ce dont quittance.

- BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, préqualifié, ici représentée comme dit ci-avant, cède cent trente-huit virgule quarante-cinq (138,45) parts sociales qu'elle possède dans la société à PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, ici représentée et ce acceptant par son mandataire, pour un prix de trois mille quatre cent soixante et un virgule vingt-cinq (3.461,25) Euros, ce dont quittance.

- BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, préqualifié, ici représentée comme dit ci-avant, cède soixante-dix virgule trente-cinq (70,35) parts sociales qu'elle possède dans la société à YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, ici représentée et ce acceptant par son mandataire, pour un prix de mille sept cent cinquante-huit virgule soixante-quinze (1.758,75) Euros, ce dont quittance.

- HRO INVESTMENTS LTD, préqualifiée, ici représentée comme dit ci-avant, cède les cinq (5) parts sociales qu'elle possède dans la société à YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, ici représentée et ce acceptant par son mandataire, pour un prix de cent vingt-cinq (125,-) Euros, ce dont quittance.

Ces cessions ont été effectuées de l'accord de tous les associés et, pour autant que de besoin, acceptées pour la Société par ses gérants HALSEY, S.à r.l, une société avec siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, Monsieur David Harvey, administrateur de sociétés, demeurant à 2B Gardiners Road, Gibraltar et Monsieur Joseph El Gammal, économiste, demeurant à L-1311 Luxembourg, 11, boulevard Marcel Cahen.

Suite à ces transferts la répartition des parts est la suivante:

1) HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., préqualifiée,

cinquante-sept virgule vingt-quatre parts sociales A	57,24
cinquante-sept virgule vingt-quatre parts sociales B	57,24
cinquante-sept virgule vingt-quatre parts sociales C	57,24
cinquante-sept virgule vingt-quatre parts sociales D	57,24
cinquante-sept virgule vingt-quatre parts sociales E	57,24

2) PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., préqualifiée,

vingt-sept virgule soixante-neuf parts sociales A	27,69
vingt-sept virgule soixante-neuf parts sociales B	27,69
vingt-sept virgule soixante-neuf parts sociales C	27,69
vingt-sept virgule soixante-neuf parts sociales D	27,69
vingt-sept virgule soixante-neuf parts sociales E	27,69

3) YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., préqualifiée,

quinze virgule zéro sept parts sociales A	15,07
quinze virgule zéro sept parts sociales B	15,07
quinze virgule zéro sept parts sociales C	15,07
quinze virgule zéro sept parts sociales D	15,07
quinze virgule zéro sept parts sociales E	15,07

Total: cinq cents parts sociales	500
----------------------------------	-----

Troisième résolution

La fin de l'année sociale de la Société est changée du 31 décembre au 31 mars, de sorte que l'année sociale commencée le 1^{er} janvier 2000 se terminera le 31 mars 2000.

En conséquence l'article 13 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'exercice social commence le premier avril de chaque année et se termine le trente et un mars de l'année suivante.».

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2000, vol. 5CS, fol. 27, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2000.

A. Schwachtgen.

(18922/230/202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.310.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 315 du 23 mars 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

A. Schwachtgen.

(18923/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

**DEFENSE SEINE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. IMBONATI C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.311.

In the year two thousand, on the twenty-third of March.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

1) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, a company with registered office in 44 Brattle Street, Cambridge, Massachusetts 02138 (USA),

2) HRO INVESTMENTS LTD, a company with its administrative offices in Langtry House La Motte Street, St. Hélier, Jersey J 8QR, (Channel Islands),

3) DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l., a company with its registered office in L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, all here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Luxembourg, by virtue of four proxies, whereof one given in Cambridge, Massachusetts, on March 21, 2000, one given in St. Hélier, Jersey, on March 22, 2000 and two given in Luxembourg respectively in Marbella on March 21, 2000.

Said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Such proxyholder acting as described here above, has requested the notary to state that:

- These appearing parties sub 1) and 2) are the only shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of IMBONATI C R.C. B Number 72.311, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 28th October 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1013 of 30th December, 1999.

- The company's capital is set at twelve thousand five hundred (EUR 12,500.-) Euros represented by five hundred (500) common shares with a par value of twenty-five (EUR 25.-) Euros each divided in five (5) different A, B, C, D and E classes of shares representing one hundred (100) shares each, having all the same rights, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

1) Change of the denomination of the Company into DEFENSE SEINE INVESTMENTS, S.à r.l. Subsequent amendment of Article 2 of the Articles of Incorporation.

2) Acceptance of the transfer of 204 of the shares of BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP to DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l. (formerly IMBONATI B, S.à r.l.).

3) Change of the company's financial year end from 31st December to March 31st.

4) Miscellaneous.

The shareholders then passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The denomination of the Company is changed into DEFENSE SEINE INVESTMENTS, S.à r.l.
As a consequence Article 2 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:
«**Art. 2.** The company exists under the name of DEFENSE SEINE INVESTMENTS, S.à r.l.»

Second resolution

- BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, here represented as said above transfers two hundred and four (204) shares it owns in the company to DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l., prenamed, here represented, for a price of five thousand one hundred (5,100.-) Euros, of which it gives receipt in full.

This transfer has been made with the agreement of all the partners and, if necessary, accepted for the company by its present managers HALSEY, S.à r.l., a company with its registered office in L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, Mr David Harvey, company director, residing in 2B Gardiners Road, Gibraltar and Mr Joseph El Gammal, economist, residing in L-1311 Luxembourg, 11, boulevard Marcel Cahen.

Following this transfer, the shares are divided as follows:

1) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, c/o THE BAUPOST GROUP INC., prenamed,	
fifty-eight point twenty A shares	58.20
fifty-eight point twenty B shares	58.20
fifty-eight point twenty C shares	58.20
fifty-eight point twenty D shares	58.20
fifty-one point fifty-four E shares	58.20
2) STO 2 HPY, S.à r.l., prenamed,	
forty point eighty A shares	40.80
forty point eighty B shares	40.80
forty point eighty C shares	40.80
forty point eighty D shares	40.80
forty point eighty E shares	40.80
3) HRO INVESTMENTS LIMITED, prenamed,	
one A share	1
one B share	1
one C share	1
one D share	1
one E share	1
Total: five hundred shares	500

Third resolution

The Company's financial year end is changed from December 31st to March 31st, so that the present financial year which began on January 1st, 2000 will end on March 31st, 2000.

As a consequence Article 13 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 13.** The Company's financial year runs from April first of each year to March thirty-first of the following year.»

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt-trois mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, une société avec siège social au 44 Brattle Street, Cambridge, Massachusetts 02138 (U.S.A.),

2) HRO INVESTMENTS LTD, une société avec siège administratif à Langtry House La Motte Street, St. Hélier, Jersey J 8QR, (Channel Islands),

3) DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l., une société avec siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, toutes ici représentées par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Luxembourg, en vertu de quatre procurations sous seing privé dont une donnée à Cambridge, Massachusetts, le 21 mars 2000, une donnée à St. Hélier, Jersey, le 22 mars 2000 et deux données à Luxembourg respectivement à Marbella, le 21 mars 2000.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Ce mandataire, agissant comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sub 1) et 2) sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de IMBONATI C, R.C. B Numéro 72.311, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 28 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1013 du 30 décembre 1999.

- Le capital social de cette société est de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) Euros, représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (EUR 25,-) Euros chacune, divisées en cinq (5) catégories de parts A, B, C, D et E représentant chacune cent (100) parts sociales, ayant toutes les mêmes droits, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Changement de la dénomination de la Société en DEFENSE SEINE INVESTMENTS, S.à r.l.

Modification subséquente de l'article 2 des statuts.

2) Acceptation du transfert de 204 parts sociales de BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP à DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l. (anciennement IMBONATI B, S.à r.l.).

3) Changement de la fin de l'année sociale de la société du 31 décembre au 31 mars.

4) Divers.

Les associés ont abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

La dénomination de la Société est changée en DEFENSE SEINE INVESTMENTS, S.à r.l.

En conséquence l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 2. La Société prend la dénomination de DEFENSE SEINE INVESTMENTS, S.à r.l.

Deuxième résolution

- BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, préqualifié, ici représentée comme dit ci-avant, cède deux cent quatre (204) parts sociales qu'elle possède dans la société à DEFENSE SEINE HPY, S.à r.l., préqualifiée, ici représentée et ce acceptant par son mandataire, pour un prix de cinq mille cent (5.100) Euros, ce dont quittance.

Ces cessions ont été effectuées de l'accord de tous les associés et, pour autant que de besoin, acceptées pour la Société par ses gérants HALSEY, S.à r.l., une société avec siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, Monsieur David Harvey, administrateur de sociétés, demeurant à 2B Gardiners Road, Gibraltar et Monsieur Joseph El Gammal, économiste, demeurant à L-1311 Luxembourg, 11, boulevard Marcel Cahen.

Suite à ces transferts la répartition des parts est la suivante:

1) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée,	
cinquante-huit virgule vingt parts sociales A	58,20
cinquante-huit virgule vingt parts sociales B	58,20
cinquante-huit virgule vingt parts sociales C	58,20
cinquante-huit virgule vingt parts sociales D	58,20
cinquante-huit virgule vingt parts sociales E	58,20
2) STO 2 HPY S.à r.l., préqualifiée,	
quarante virgule quatre-vingt parts sociales A	40,80
quarante virgule quatre-vingt parts sociales B	40,80
quarante virgule quatre-vingt parts sociales C	40,80
quarante virgule quatre-vingt parts sociales D	40,80
quarante virgule quatre-vingt parts sociales E	40,80
3) HRO INVESTMENTS LTD, préqualifiée,	
une part sociale A	1
une part sociale B	1
une part sociale C	1
une part sociale D	1
une part sociale E	1
Total: cinq cents parts sociales	500

Troisième résolution

La fin de l'année sociale de la Société est changée du 31 décembre au 31 mars, de sorte que l'année sociale commencée le 1^{er} janvier 2000 se terminera le 31 mars 2000.

En conséquence l'article 13 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'exercice social commence le premier avril de chaque année et se termine le trente et un mars de l'année suivante.»

Le notaire qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2000, vol. 5CS, fol. 27, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2000.

A. Schwachtgen.

(18924/230/169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2000.

**DEFENSE SEINE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. IMBONATI C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.311.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 316 du 23 mars 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

A. Schwachtgen.

(18925/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

HORSMANS & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.
R. C. Luxembourg B 60.148.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 535, fol. 2, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

(18920/780/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

INTERNATIONAL SPORT CONSULTING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1138 Luxembourg, 5, rue des Arquebusiers.
R. C. Luxembourg B 54.102.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 535, fol. 2, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

(18928/780/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

JOLIU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 46.191.

L'an deux mille, le treize mars.

Par devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JOLIU S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 46.191, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 107 du 23 mars 1994, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 septembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 61 du 19 janvier 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Norbert Coster, licencié en sciences économiques, demeurant à Senningerberg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Ferron, clerc de notaire, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie Oswald, employée privée, demeurant à F-Talange.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) d'augmenter le capital social à concurrence de Euros 309.000,-, représenté par 1.236 actions d'une valeur nominale de Euros 250,- chacune, pour le porter de son montant actuel de Euros 791.000,- à Euros 1.100.000,- représenté par 4.400,- actions d'une valeur nominale de Euros 250,- chacune.

2) Modification afférente des statuts.

II. Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent neuf mille Euros (309.000,- Euros) pour le porter de son montant actuel de sept cent quatre-vingt-onze mille Euros (791.000,- Euros) à un million

cent mille Euros (1.100.000,- Euros), par la création et l'émission de mille deux cent trente-six (1.236) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (250,- Euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, ayant pris acte du fait que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des mille deux cent trente-six (1.236) actions nouvelles Monsieur Josep Oliu Creus, économiste, demeurant à Alella (Barcelone).

Intervention - Souscription

Est ensuite intervenu Monsieur Josep Oliu Creus, prénommé, ici représenté par Monsieur Norbert Coster, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 20 janvier 2000, qui restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui,

lequel a déclaré souscrire les mille deux cent trente-six (1.236) actions nouvelles pour la valeur nominale de deux cent cinquante Euros (250,- Euros) chacune, lesquelles ont été intégralement libérées par le versement en espèces d'un montant de trois cent neuf mille Euros (309.000,- Euros), ce dont la preuve a été apportée au notaire soussigné qui le constate expressément.

Troisième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3.- alinéa premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million cent mille Euros (1.100.000,- Euros), représenté par quatre mille quatre cents (4.400) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (250,- Euros) chacune, entièrement libérées.»

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à trois cent quarante mille (340.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: N. Coster, F. Ferron, S. Oswald, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2000, vol. 123S, fol. 24, case 12. – Reçu 124.650 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2000.

J.-P. Hencks.

(18935/216/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

JOLIU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 46.191.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(18936/216/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

JOLEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

L'an deux mille, le trois mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville soussigné.

Ont comparu:

1. - Monsieur Virgilio Ranalli, employé privé, demeurant à Luxembourg.

2. - Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg.

ici représenté par Monsieur Virgilio Ranalli, préqualifié, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 3 mars 2000,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lesquels comparants, agissant en leurs qualités de constituants et actionnaires actuels de la société JOLEEN S.A., avec siège social à L-1637, Luxembourg, 12, rue Goethe,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 février 2000, en voie d'enregistrement et de dépôt au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

déclarent que dans l'acte de constitution de ladite société, il y a lieu de rectifier à la page 3, le premier alinéa de l'article 6, lequel a été libellé à tort comme suit:

Art. 6. (premier alinéa). Les actions de la société sont nominatives, sauf dispositions de la loi.

Dans ledit article 6, alinéa 1, il y a lieu de rectifier la forme des actions représentatives du capital social, de sorte que ledit article 6, alinéa 1, aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. (premier alinéa). Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.

Les comparants déclarent que tous les autres articles dudit acte de constitution restent inchangés et ils prient le notaire de faire mention de la présente rectification partout où besoin sera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue française donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Ranalli, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2000, vol. 5CS, fol. 12, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

J. Delvaux.

(18933/208/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

JOLEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

(18934/208/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

**K.R.P. INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. K KUBBER AND PLASTICS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 41.105.

L'an deux mille, le dix mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme K RUBBER and PLASTICS INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine, R.C. Luxembourg section B numéro 41105, constituée suivant acte reçu le 18 août 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 560 du 1^{er} décembre 1992 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

Les fonctions du bureau sont assumées par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le comparant prie le notaire d'acter que:

I. - Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste une fois signée par le comparant et le notaire instrumentant, restera ci-annexée pour être enregistrée avec l'acte.

II. - Il ressort de la liste de présence que les sept cents (700) actions d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. - Adoption du régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding moyennant modification de l'objet social pour donner à l'article deux des statuts la teneur suivante:

«L'objet de la Société, qui sollicite expressément le statut de société holding pure au sens de la loi luxembourgeoise de 1929, est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet ou le favorisant, en restant toutefois strictement dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

2. - Changement de la dénomination sociale en K.R.P. INVESTMENTS HOLDING S.A. et modification afférente du premier alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il est régi par les présents statuts une société anonyme holding luxembourgeoise, sous la dénomination de K.R.P. INVESTMENTS HOLDING S.A.»

3. - Renouvellement de l'autorisation conférée au conseil d'administration d'augmenter le capital jusqu'à cinquante millions de francs jusqu'au 9 mars 2005, dans le cadre du capital autorisé, au mêmes conditions que précédemment et modification afférente de l'article trois, quatrième phrase, qui aura la teneur suivante:

«En outre, le conseil d'administration est, dès à présent et jusqu'au 9 mars 2005 inclus, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'adopter le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding moyennant modification de l'objet social pour donner à l'article deux des statuts la teneur reprise à l'ordre du jour de l'assemblée.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en K.R.P. INVESTMENTS HOLDING S.A. et de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur reprise à l'ordre du jour de l'assemblée.

Troisième résolution

L'assemblée décide de renouveler l'autorisation conférée au conseil d'administration d'augmenter le capital jusqu'à cinquante millions de francs jusqu'au 9 mars 2005, dans le cadre du capital autorisé, au mêmes conditions que précédemment et de modifier l'article trois, quatrième phrase, qui aura la teneur reprise à l'ordre du jour de l'assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 123S, fol. 16, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2000.

J. Elvinger.

(18937/211/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2000.

**K.R.P. INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. K KUBBER AND PLASTICS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 41.105.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.
(18938/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

KEVIN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6680 Mertert, 49, rue Haute.

H. R. Luxemburg B 71.402.

Im Jahre zweitausend, den dreiundzwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar André Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft KEVIN S.A. mit Sitz in Luxemburg, R.C. Nummer B 71.402, gegründet durch eine Urkunde des Notars Christine Doerner, mit dem Amtssitz in Bettembourg, vom 9. August 1999, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, Nummer 848 vom 12. November 1999 veröffentlicht wurde, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um fünfzehn Uhr unter dem Vorsitz von Frau Tania Fernandes, Privatbeamtin, wohnhaft in Tétange.

Dieselbe ernennt zur Schriftführerin Frau Nicole Reinert, Privatbeamtin, wohnhaft in Konz (BRD).

Zum Stimmzähler wird ernannt Frau Andrea Hoffmann, Privatbeamtin, wohnhaft in Langsur (BRD). Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die fünfhundert (500) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert (100,-) Euro (EUR), welche das gesamte Kapital von fünfzigtausend (50.000,-) Euro (EUR) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

- 1) Verlegung des Gesellschaftssitzes nach L-6680 Mertert, 49, rue Haute und entsprechende Abänderung von Artikel 2, Absatz 1 der Satzung.
- 2) Verschiedenes.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgenden Beschluss:

Einzigter Beschluss

Der Gesellschaftssitz wird nach L-6680 Mertert, 49, rue Haute verlegt.
Infolgedessen wird Artikel 2, Absatz 1 der Satzung in Zukunft wie folgt lauten:

«**Art. 2. Absatz 1.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Mertert.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Versammlung um fünfzehn Uhr dreissig für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparentinnen, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: I. Fernandes, N. Reinert, A. Hoffmann, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2000, vol. 5CS, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2000.

A. Schwachtgen.

(18939/230/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

KEVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6680 Mertert, 49, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 71.402.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 312 du 23 mars 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

A. Schwachtgen.

(18940/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

IVORY CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 15.656.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

IVORY CORPORATION S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(18931/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

KLYSTRON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 45.455.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

KLYSTRON HOLDING S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(18941/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

JATSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 58.194.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 535, fol. 2, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

(18932/780/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

IRONE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.654.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour IRONE S.A.
Société Anonyme Holding
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

(18930/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

IRONE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.654.

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 17 février 2000.

Pour IRONE S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18929/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

KÖNER + KEUTZ FINANZ A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.992.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour KÖNER + KEUTZ FINANZ A.G.
Société Anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

(18943/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

KÖNER + KEUTZ FINANZ A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.992.

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 29 mars 2000.

Pour KÖNER + KEUTZ FINANZ A.G.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 34, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18942/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LA LUCIOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 56, boulevard du Générale Patton.
R. C. Luxembourg B 59.095.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2000, vol. 535, fol. 14, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(18945/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

KORTSTRUKT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.229.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 avril 2000.

KORTSTRUKT HOLDING S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(18944/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LEAD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 37.152.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 avril 2000.

LEAD INTERNATIONAL S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(18946/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LECOD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.335.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 avril 2000.

LECOD INVESTMENTS S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(18947/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LOUROX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2000, volume 123S, folio 31, case 4, que la société anonyme LOUROX HOLDING S.A., a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2000.

Signature.

(18950/211/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

OBSIDIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 63.936.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mars 2000

L'assemblée générale décide d'appeler Monsieur Emmanuel de Croÿ, conseiller financier, demeurant à Rathkenny aux fonctions d'administrateur. Son mandat courra jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Pour réquisition
OBSIDIO S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 35, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18983/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LOIRE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.937.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour LOIRE IMMOBILIERE, S.à r.l.
VECO TRUST S.A.
Signature

(18949/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LOIRE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.937.

L'an deux mille, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LOIRE IMMOBILIERE, S.à r.l., dont le siège est situé à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 février 1996, publié au Mémorial C numéro 229 du 7 mai 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La présente nomme comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, demeurant à Schouweiler.

La présidente déclare:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence établie et certifiée par les membres du bureau que les six cent quarante (640) parts sociales d'une valeur nominale d'un million de Lires Italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, sont toutes représentées et que par conséquent l'assemblée est dûment constituée et peut délibérer et décider valablement sur les points repris à l'ordre du jour ci-après, sans besoin de convocations, l'assemblée réunissant toutes les conditions pour se tenir sans formalités ultérieures.

La liste de présence reprenant la signature du mandataire de l'associé et celles des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal, de même que la procuration, le tout devant être soumis aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que la traduction du présent procès-verbal en langue italienne, signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. - Que l'ordre du jour est le suivant:

1. - Décision de transférer l'adresse de la succursale en Italie de Via Santa Radegonda, 8, 20121 Milano à Via Paolo Lomazzo 19, 20154 Milano.

2. - Décision de changer le représentant en Italie M. Vittorio Parodi par M. Rosetti Zannoni, né à Bagnacavello (RA) le 16 novembre 1940, code fiscal RST SFN 40S16 A547Z.

L'assemblée après avoir approuvé les propositions de la présidente et s'être reconnue valablement constituée, a approuvé l'ordre du jour, et après en avoir délibéré a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse de la succursale (siège secondaire) en Italie de I-20121 Milan, Via Santa Radegonda, 8, à I-20154 Milan, Via Paolo Lomazzo 19.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de remplacer le représentant en Italie Monsieur Vittorio Parodi par Monsieur Rosetti Zannoni, né à Bagnacavallo (RA), le 16 novembre 1940, code fiscal RST SFN 40S16 A547Z, demeurant à Milan.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, J.-J. Wagner.

Suit copie de la traduction du présent procès-verbal en langue italienne ci-annexée:**Traduction italienne du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2000.**

L'anno due mila, il venti otto marzo.

Davanti a me Maître Jean-Joseph Wagner, notaio residente in Sanem (Gran-Ducato di Lussemburgo).

Si è tenuta una assemblea generale straordinaria della società a responsabilità LOIRE IMMOBILIERE, S.à r.l. con sede sociale in Lussemburgo, 8, boulevard Royal, costituita con atto in date 13 febbraio 1996, pubblicato ai Memoriale C numero 229 in date 7 maggio 1996.

La seduta è aperta sotto la presidenza della Signora Luisella Moreschi, laureata in economia e commercio, domiciliata a Lussemburgo.

La Signora presidente designa come segretario la Signora Solange Wolter-Schieres, employée privée, domiciliata a Schouweiler.

La Signora presidente espone di seguito:

I. - Che risulta da una lista di presenze, compilata e certificata dai componenti dell'ufficio, che le seicento quaranta (640) quote sociali di un milione Lira (ITL 1.000.000,-) ciascuna sono debitamente rappresentate alla presente assemblea, che, di conseguenza, è regolarmente costituita e può deliberare nonché decidere validamente sui punti dell'ordine del giorno qui di seguito riprodotto, senza convocazioni preventive, avendo tutti i componenti dell'assemblea consentiti a riunirsi senza ulteriori formalità, dopo aver avuto conoscenza dell'ordine del giorno.

La suddetta lista delle presenze contenente le firme dei procuratori dei soci rappresentati come quelle dei membri dell'ufficio rimarrà allegata al presente verbale, insieme con la procura, per essere sottoposta nel medesimo tempo alle formalità di registrazione.

II. - Che la traduzione del presente verbale in lingua italiana, firmata ne varietur da chi compare e il notaio, rimarrà allegata al presente atto essendo che ne fa parte integrante.

III. - Que l'ordine del giorno della presente assemblea recita come segue;

1. - Decisione di trasferire la succursale in Italia Via Santa Radegonda, 8, 20121 Milano à Via Paolo Lomazzo 19, 20154 Milano.

2. - Decisione di nominare come nuovo rappresentante in Italia il Signore Rosetti Zannoni, nato à Bagnacavallo (RA), il 16 novembre 1940, codice fiscale RST SFN 40516 A547Z, in sostituzione al Signore Vittorio Parodi.

L'assemblea, dopo aver approvato l'esposizione del Presidente e, dopo essersi riconosciuta regolarmente costituita, ha approvato l'ordine del giorno e dopo aver deliberato su di esso, ha preso all'unanimità dei voti le decisioni seguenti:

Prima Deliberazione

L'assemblea decide di trasferire la succursale (sede secondaria) in Italia di I-20121 Milano, Via Santa Radegonda 8, à I-20154 Milano, Via Paolo Lomazzo 19.

Secoda Deliberazione

L'assemblea decide di nominare come nuovo rappresentante in Italia il Signore Rosetti Zannoni, nato a Bagnacavallo (RA) il 16 novembre 1940, code fiscale RST SFN 40516 A547Z, domiciliato in Milano in sostituzione al Signore Vittorio Parodi.

Non essendo più nulla all'ordine del giorno e non avendo nessuno chiesto la parola, la seduta é tolta.

Di cui Asso, Fatto e redatto a Lussemburgo, Date di cui all'intestazione del presente atto.

Dopo lettura fatta ed interpretazione annunciata ai comparenti, i medesimi hanno firmato con il notaio il presente atto. Ne varietur.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mars 2000, vol. 849, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ehlinger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 mars 2000.

J.-J. Wagner.

(18948/744/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

INTERCONSULT, LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R. C. Luxembourg B 40.312.

In the year two thousand, on the eighth of March.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in short form INTERCONSULT, a société anonyme, having its registered office in L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, RC Luxembourg B 40.312, incorporated by deed of the undersigned notary on May 6, 1992, published in the Mémorial C, number 444 of October 5, 1992. The Articles of Incorporation have been amended by deeds of the undersigned notary on December 6, 1993, published in the Mémorial C, number 84 of March 8, 1994 and on December 19, 1994, published in the Mémorial C, number 172 of April 14, 1995.

The meeting began at 11.00 a.m. and was presided by Mr Alexis Kamarowsky, company director, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Miss Marcella Deut, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Federigo Cannizzaro, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1° To increase the corporate capital to the extent of 5,000,000.- LUF in order to raise it from the amount of 10,000,000.- LUF to 15,000,000.- LUF by the incorporation of part of 1999 profits.

2° To create and issue 20 new shares of no par value.

3° Subsequently to amend Article 5 of the Articles of Incorporation.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list, this attendance list having been signed by the shareholders present, the proxy-holders representing shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders, after having been initialled ne varietur by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III) It appears from the attendance list, that all the forty (40) shares representing the whole corporate capital of ten million Luxembourg francs (10,000,000.- LUF) are represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the shareholders have been preliminarily advised.

V) After deliberation, the following resolutions were unanimously adopted by the general meeting:

First resolution

The general meeting decides to increase the corporate capital to the extent of five million Luxembourg francs (5,000,000.- LUF) in order to raise it from its present amount of ten million Luxembourg francs (10,000,000.- LUF) to fifteen million Luxembourg francs (15,000,000.- LUF) by the creation and issuance of twenty (20) new shares of no par value.

These twenty (20) new issued shares have been allocated gratuitously to the existing shareholders shown on the attendance list, in proportion to their shareholding, and paid up by incorporating into the share capital an amount of five million Luxembourg francs (5,000,000.- LUF) out of non distributed profits of 1999.

Proof of the existence of said profits has been given to the undersigned notary who acknowledges this expressly by a balance sheet as of December 31, 1999.

Second resolution

The general meeting decides to amend Article 5 of the Articles of Incorporation in order to reflect the foregoing resolution as follows:

«**Art. 5. Capital.** The corporate capital of the Company is set at fifteen million Luxembourg francs (15,000,000.- LUF) divided into sixty (60) shares of no par value, entirely paid up.»

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form, whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at 50,000.- LUF.

There being no further item before the meeting, the same was thereupon adjourned at 11.30 a.m.

The undersigned notary, who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by names, first names, civil statuses and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille, le huit mars.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, ayant son siège social à L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 40.312, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 6 mai 1992, publié au Mémorial C, numéro 444 du 5 octobre 1992, dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentaire en date du 6 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 84 du 8 mars 1994 et en date du 19 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 172 du 14 avril 1995.

La séance est ouverte à 11.00 heures, sous la présidence de Monsieur Alexis Kamarowsky, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Marcella Deut, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Federigo Cannizzaro, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1° Augmentation du capital social à concurrence de 5.000.000.- LUF pour le porter du montant de 10.000.000.- LUF à 15.000.000.- LUF par incorporation d'une part des bénéfices de 1999.

2° Création et émission de 20 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

3° Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées et validées par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les quarante (40) actions représentatives de l'intégralité du capital social de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000.- LUF) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Après délibération, l'assemblée générale a pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF) par la création et l'émission de vingt (20) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Ces vingt (20) actions nouvellement créées ont été allouées gratuitement aux anciens actionnaires, tels qu'ils sont indiqués sur la liste de présence, au prorata de leur participation dans le capital social, et intégralement libérées par incorporation au capital social d'un montant de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) à prélever sur les bénéfices non distribués de 1999.

La preuve de l'existence desdits bénéfices a été rapportée au notaire instrumentaire qui le constate expressément moyennant un bilan au 31 décembre 1999.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède, comme suit:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF), divisé en soixante (60) actions sans désignation de valeur, entièrement libérées.

Evaluation des Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement 50.000,- LUF

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Kamarowsky, M. Deut, F. Cannizzaro, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2000, vol. 123S, fol. 30, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

P. Frieders.

(18955/212/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

INTERCONSULT, LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R. C. Luxembourg B 40.312.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

P. Frieders.

(18956/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

MOTORWAY-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1014 Luxembourg-Gasperich, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 30.047.

Constituée le 24 février 1989 suivant acte reçu par M^e Tom Metzler, notaire à Luxembourg-Bonnevoie, publié au Recueil Spécial du Mémorial n° 186 du 6 juillet 1989 et modifiée suivant acte, reçu par le prédit notaire Tom Metzler, en date du 1^{er} octobre 1999, non encore publié au Mémorial C.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 21 mars 2000

Attribution de titres et pouvoirs

Le conseil d'administration décide en application des articles 11 et 12 des statuts, de fixer à partir du 1^{er} octobre 1999, le régime de titres et pouvoirs comme suit, et ce en remplacement des titres et pouvoirs attribués auparavant.

1. Titres

Le conseil d'administration attribue à partir du 1^{er} octobre 1999, le titre de directeur général à Monsieur Claude BAER, demeurant à L-4330 Esch-sur-Alzette, avenue des Terres Rouges 6.

- directeur commercial à Monsieur François-Xavier Dumont de Chassart, demeurant à L-1752 Luxembourg, rue Nina et Julien Lefèvre 14.

2. Pouvoirs

2.1. Directeur Général: Monsieur Claude Baer

Dans les limites des articles 11 et 12 des statuts qui requièrent la signature conjointe de deux mandataires pour les engagements dans le cadre de la gestion journalière, Monsieur Claude Baer, directeur général est chargé, conformément à l'art. II des statuts, à partir du 1^{er} octobre 1999, de la gestion journalière et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, conformément avec

- un administrateur,
- le directeur commercial
- un autre mandataire désigné par le conseil d'administration.

2.2. Directeur commercial: Monsieur François-Xavier Dumont de Chassart.

Dans les limites des articles 11 et 12 des statuts qui requièrent la signature conjointe de deux mandataires pour les engagements dans le cadre de la gestion journalière, Monsieur François-Xavier Dumont de Chassart, directeur commercial est chargé, conformément à l'art. 11 des statuts, à partir du 1^{er} octobre 1999, de la gestion journalière et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, conformément avec

- un administrateur,
- le directeur général,
- un autre mandataire désigné par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration autorise Monsieur Claude Baer à fixer les pouvoirs de signature de Monsieur François-Xavier Dumont de Chassart en tant que directeur commercial.

Pour extrait conforme

E. Deval
Administrateur

J.-L. Layon
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 22, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18978/222/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUXDING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 29.936.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 22, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRISCA S.A.

(18952/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUXDING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 29.936.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire du 9 mars 2000

- Affectation du résultat au report à nouveau.
- Le siège social de la société est désormais domicilié: FIDUCIAIRE PRINCIPALE, 32, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

- Les mandats d'administrateurs de IMACORP S.A., J. R. Marquillie, PRISCA S.A. sont reconduits pour 6 ans ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Frank Marquillie.

- Approbation du versement d'un dividende de 4.500,- LUF par action à la date du 31 décembre 1999.

Le Président Le Secrétaire Le Scrutateur
J. R. Marquillie R. Bonnet F. Marquillie

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(18953/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUXDING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 29.936.

—
Réunion du Conseil d'Administration du 9 mars 2000

Le 9 mars 2000, les administrateurs se sont réunis en Conseil et ont décidé, à l'unanimité, ce qui suit:

IMACORP S.A. est nommé administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société sous sa seule signature.

Le Conseil d'Administration

IMACORP S.A. J. R. Marquillie PRISCA S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(18954/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LYS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.913.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 19, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour LYS IMMOBILIERE, S.à r.l.
VECO TRUST S.A.
Signature

(18964/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LYS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.913.

L'an deux mille, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LYS IMMOBILIERE, S.à r.l., dont le siège est situé à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 août 1996, publié au Mémorial C numéro 558 du 30 octobre 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La présente nomme comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, demeurant à Schouweiler.

La présidente déclare:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence établie et certifiée par les membres du bureau que les mille cent vingt-cinq (1.125) parts sociales d'une valeur nominale d'un million de Lires Italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, sont toutes représentées et que par conséquent l'assemblée est dûment constituée et peut délibérer et décider valablement sur les points repris à l'ordre du jour ci-après, sans besoin de convocations, l'assemblée réunissant toutes les conditions pour se tenir sans formalités ultérieures. La liste de présence reprenant la signature du mandataire de l'associé et celles des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal, de même que la procuration, le tout devant être soumis aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que la traduction du présent procès-verbal en langue italienne, signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. - Que l'ordre du jour est le suivant:

1. - Décision de transférer l'adresse de la succursale en Italie de Via Santa Radegonda, 8, 20121 Milano à Via del Corso, 63, 00187 Roma.

2. - Décision de changer le représentant en Italie M. Vittorio Parodi par M. G. Francesco D'Ardia di Cursi, né à Veroli (FR) le 2 août 1943, code fiscal DRD GNN 43M02 L780M.

L'assemblée, après avoir approuvé les propositions de la présidente et s'être reconnue valablement constituée, a approuvé l'ordre du jour, et après en avoir délibéré elle a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse de la succursale (siège secondaire) en Italie de I-20121 Milan, Via Santa Radegonda, 8, à I-00187 Rome, Via del Corso, 63.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de remplacer le représentant en Italie Monsieur Vittorio Parodi par Monsieur G. Francesco Dardia di Cursi, né à Veroli (FR), le 2 août 1943, code fiscal DRD GNN 43M02 L780M, demeurant à Rome.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, J.-J. Wagner.

Suit copie de la traduction du présent procès-verbal en langue italienne ci-annexée:**Traduction italienne du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2000.**

L'anno due mille, il venti otto marzo.

Davanti a me Maître Jean-Joseph Wagner, notaio residente in Sanem (Gran-Ducato di Lussemburgo).

Si è tenuta una assemblea generale straordinaria della società a responsabilità LYS IMMOBILIERE, S.à r.l. con sede sociale in Lussemburgo, 8, boulevard Royal, costituita con atto del Notaio Camille Hellinckx, allora residente in Lussemburgo, in date 6 agosto 1996, pubblicato al Mémoriale C numero 558 in date 30 ottobre 1996.

La seduta è aperta sotto la presidenza della Signora Luisella Moreschi, laureata in economia e commercio, domiciliata a Lussemburgo.

La Signora presidente designa come segretario la Signora Solange Wolter-Schieres, employée privée, domiciliata a Schouweiler.

La Signora presidente espone di seguito:

I. - Che risulta da una lista di presenze, compilata e certificata dai componenti dell'ufficio, che le mill cento vintiquinque (1.125) quote sociali di une milione Lira (ITL 1.000.000,-) ciascuna sono debitamente rappresentate alla presente assemblea, che, di conseguenza, è regolarmente costituita e può deliberare nonché decidere validamente sui punti dell'ordine del giorno qui di seguito riprodotto, senza convocazioni preventive, avendo tutti i componenti dell'assemblea consentiti a riunirsi senza ulteriori formalità, dopo aver avuto conoscenza dell'ordine del giorno.

La suddetta lista delle presenze contenente le firme dei procuratori dei soci rappresentati come quelle dei membri dell'ufficio rimarrà allegata ai presente verbale, insieme con la procura, per essere sottoposta nel medesimo tempo alle formalità di registrazione.

II. Che la traduzione del presente verbale in lingua italiana, firmata ne varietur da chi compare e il notaio, rimarrà allegata al presente atto essendo che ne fa parte integrante.

III. Que l'ordine del giorno della presente assemblea recita come segue;

1. - Decisione di trasferire la succursale in Italia Via Santa Radegonda, 8, 20121 Milano à Via del Corso, 63, 00187 Roma.

2. - Decisione di rinominare come nuovo rappresentante in Italia il Signore G. Francesco d'Ardia di Corsi, nato a Veroli (FR) il 2 Agosto 1943, codice fiscale DRD GNN 43M02 L780M, in sostituzione al Signore Vittorio Parodi.

L'assemblea, dopo aver approvato l'esposizione del Presidente e, dopo essersi riconosciuta regolarmente costituita, ha approvato l'ordine del giorno e dopo aver deliberato su di esso, ha preso all'unanimità dei voti le decisioni seguenti:

Prima Deliberazione

L'assemblea decide di trasferire la succursale (sede secondaria) in Italia di I-20121 Milano, Via Santa Radegonda 8, à I-00187 Roma, Via del Corso, 63.

Secoda Deliberazione

L'assemblea decide di nominare come nuovo rappresentante in Italia il Signore G. Francesco d'Ardia di Corsi, nato a Veroli (FR) il 2 Agosto 1943, code fiscale DRD GNN 43M02 L780M, domiciliato in Roma, in sostituzione al Signore Vittorio Parodi.

Non essendo più nulla all'ordine del giorno e non avendo nessuno chiesto la parola, la seduta é tolta.

Di cui Asso, Fatto e redatto a Lussemburgo, Date di cui all'intestazione del presente atto.

Dopo lettura fatta ed interpretazione annunciata ai comparenti, i medesimi hanno firmato con il notaio il presente atto.

Ne varietur.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mars 2000, vol. 849, fol. 26, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ehlinger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 mars 2000.

J.-J. Wagner.

(18963/744/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2000.

MediaTel MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 12 juillet 1999

Première résolution

Conformément à l'article 12 de l'acte de constitution, le conseil d'administration décide de nommer président du conseil d'administration de MediaTel MANAGEMENT S.A., M. Raymond Kirsch.

Deuxième résolution

Le conseil d'administration, sur base d'une proposition du conseil, par ailleurs, président du comité de direction de la BCEE, décide de nommer secrétaire du conseil d'administration M. Pierre Schmit.

A ce titre, le secrétaire a pouvoir de certifier les extraits des procès-verbaux et de procéder aux convocations des réunions au nom du conseil d'administration.

Septième résolution

Conformément aux articles 14 et 16 de l'acte de constitution, le conseil d'administration décide de déléguer la gestion journalière de MediaTel MANAGEMENT S.A. à M. Raymond Kirsch, président et l'autorise à engager la société par sa seule signature.

Dans le cadre de l'exercice de sa mission M. Kirsch est autorisé à subdéléguer son pouvoir, en tout ou en partie, étant entendu que seront sollicités prioritairement M. Pierre Schmit et Mme Annelise Charles.

Certifié sincère et exact
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT
LUXEMBOURG

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18966/012/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

MediaTel MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 13 décembre 1999**Première résolution*

Comme suite à la démission de Mme Hélène Belanger de sa fonction d'administrateur de MediaTel MANAGEMENT S.A., le conseil d'administration décide de pourvoir à son remplacement en nommant administrateur pour la période restant à courir jusqu'à la prochaine assemblée générale, M. André de Montigny, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Certifié sincère et exact
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT
LUXEMBOURG

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(18967/012/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUTGEN & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 52, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.413.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2000.

Pour LUTGEN & FILS, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(18951/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

MILLENIUM TRADING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 68.531.

Assemblée générale extraordinaire du 8 mars 2000

L'an deux mille, le 8 mars 2000, à 16.00 heures, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MILLENIUM TRADING LUXEMBOURG S.A.,

ayant son siège social à 8, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par le maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 3 février 1999, publiée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro 329 du 8 mai 1999,

modifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 1999 par-devant maître Paul Decker, précité, s'est tenue au siège social à Luxembourg.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MILLENIUM TRADING LUXEMBOURG S.A. tenue l'an deux mille, le huit mars, à son siège social:

Tous les actionnaires reconnaissent avoir été dûment convoqués et ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publicité.

Le bureau constate de la feuille de présence que tous les actionnaires, propriétaires de l'intégralité des actions qui jouissent du même nombre de voix, sont présents ou représentés.

Monsieur Beaulieu Thierry, président de l'assemblée générale extraordinaire, ouvre la séance en désignant comme scrutateur Monsieur Udo Pontzen, commerçant, et comme secrétaire Monsieur Claude Karp, employé privé.

Le bureau ainsi constitué, le président met à disposition de l'assemblée générale extraordinaire:

- 1) L'ordre du jour
- 2) Les statuts de la société
- 3) La feuille de présence
- 4) Le bilan de l'exercice 1999
- 5) Le rapport du commissaire aux comptes

Le président ouvre la séance par la lecture de l'ordre du jour:

- 1) Démission de l'administrateur-délégué
- 2) Nomination d'un nouvel administrateur-délégué
- 3) Démission d'un administrateur
- 4) Nomination d'un nouvel administrateur
- 5) Lecture du rapport du commissaire aux comptes
- 6) Analyse et approbation des comptes de l'exercice 1999

Suivant débat, le président met aux voix les résolutions découlant de l'ordre du jour:

Première résolution

L'assemblée générale prend note de la démission avec effet immédiat de Madame Annika Debaty de son poste d'administrateur-délégué. L'assemblée générale donne décharge entière à Madame Annika Debaty de ses fonctions qui ne fera plus partie du conseil d'administration.

La résolution est adoptée unanimement.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme Monsieur Thierry Beaulieu nouvel administrateur-délégué de la société MILLENIUM TRADING LUXEMBOURG S.A. Monsieur Thierry Beaulieu pourra engager la société par sa seule signature.

La résolution est adoptée unanimement.

Troisième résolution

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes et après avoir discuté des différents postes mentionnés dans le bilan de l'exercice 1999, l'assemblée générale extraordinaire approuve les chiffres du bilan, notamment le bénéfice de l'exercice, et donne son accord pour l'enregistrement et la publication du bilan 1999.

La résolution est adoptée unanimement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée et le présent procès-verbal est dressé et signé des membres du bureau et les associés.

T. Beaulieu

U. Pontzen

C. Karp

Le président

Le scrutateur

Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2000, vol. 535, fol. 36, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18974/000/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUX-HUNGARO GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 30.335.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2000.

Pour LUX-HUNGARO GROUP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(18958/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUX-HUNGARO GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 30.335.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2000.

Pour LUX-HUNGARO GROUP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(18957/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

NEW TECH INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 66.738.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 1999

Messieurs Norbert Wener et Norbert Schmitz sont nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Olivier Cizeron et Patrick Laverny démissionnaires.

Monsieur Eric Herremans est nommé Commissaire aux Comptes en remplacement de Monsieur François Sinner démissionnaire.

Le siège social de la société est transféré au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société
NEW TECH INVEST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18981/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

**SCARABEN LIMITED S.A., Société Anonyme,
(anc. MONDIAL FRUIT COMPANY S.A., Société Anonyme,
anc. SPORTSWORLD S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 63.867.

L'an deux mille, le vingt mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de MONDIAL FRUIT COMPANY S.A., R.C. B N° 63.867, avec siège social à Luxembourg, constituée originellement sous la dénomination de SPORTSWORLD S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 31 mars 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 462 du 25 juin 1998.

Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 3 août 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 785 du 28 octobre 1998.

La séance est ouverte à onze heures quinze sous la présidence de Monsieur Alain S. Garros, juriste, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois (LUF) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. - Changement de la dénomination sociale de la Société en SCARABEN LIMITED S.A.

2. - Modification subséquente de l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} des statuts.

3. - Modification de l'article 2, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«La Société a pour objet la négociation en gros de tous produits ainsi que l'assistance au commerce international en matière d'accessoires sportifs, vêtements, sportswear, chaussures et tous articles s'y rapportant.»

4. - Suppression de la valeur nominale des actions et conversion de la devise du capital social de LUF en Euro au cours de 1,- Euro pour 40,3399 LUF pour fixer ledit capital social provisoirement à 30.986,69 Euros, divisé en 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

5. - Augmentation du capital social à concurrence de 13,31 Euros pour le porter à 31.000,- Euros sans émission d'actions nouvelles et libération en espèces.

6. - Fixation de la valeur nominale des actions à 25,- Euros avec diminution correspondante du nombre d'actions.

7. - Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

8. - Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de MONDIAL FRUIT COMPANY en SCARABEN LIMITED S.A.

En conséquence l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SCARABEN LIMITED S.A.»

Deuxième résolution

L'article 2, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** La Société a pour objet la négociation en gros de tous produits ainsi que l'assistance au commerce international en matière d'accessoires sportifs, vêtements, sportswear, chaussures et tous articles s'y rapportant.»

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et la devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en Euros au cours de 1,- Euro pour 40,3399 LUF pour fixer ledit capital social provisoirement à 30.986,69 Euros, divisé en 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de 13,31 Euros pour le porter de son montant provisoire de 30.986,69 Euros à 31.000,- Euros sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de 13,31 Euros a été intégralement libéré en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leur participation dans la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Cinquième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à 25,- Euros avec diminution correspondante du nombre des actions de 1.250 à 1.240 actions d'une valeur nominale de 25,- Euros chacune.

Le Conseil d'Administration est chargé de procéder à la répartition des 1.240 actions précitées au prorata des participations respectives de tous les actionnaires.

Sixième résolution

En conséquence des trois résolutions qui précèdent l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) Euros (EUR) divisé en mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Euros (EUR) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Garros, M. Prospert, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2000, vol. 123S, fol. 39, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2000.

A. Schwachtgen.

(18976/230/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

**SCARABEN LIMITED S.A., Société Anonyme,
(anc. MONDIAL FRUIT COMPANY S.A., Société Anonyme,
anc. SPORTSWORLD S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 63.867.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 297 du 20 mars 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2000.

A. Schwachtgen.

(18977/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUX-PENSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 46.415.

Les comptes annuels au 30 septembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-PENSION S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT
LUXEMBOURG

Signature Signature

(18959/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUX-PENSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 46.415.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, du 20 décembre 1999

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire le mandat d'administrateurs de MM. Raymond Kirsch, Jean-Claude Finck et François May pour un terme d'une année se terminant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2000.

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire Monsieur Georges Gudenburg à la fonction de commissaire de surveillance pour une période d'un an se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2000.

Luxembourg, le 27 décembre 1999.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT
LUXEMBOURG

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18960/012/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUX-SPARINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 43.754.

Les comptes annuels au 30 septembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-SPARINVEST S.A.
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT
LUXEMBOURG

Signature Signature

(18961/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

LUX-SPARINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 43.754.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 décembre 1999

L'assemblée reconduit comme administrateurs MM. Raymond Kirsch, Henri Germeaux et Jean-Claude Finck pour un terme d'une année se terminant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2000.

Est reconduit comme commissaire aux comptes pour un terme d'une année se terminant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2000:

M. Jean Fell, maître en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Luxembourg, le 14 décembre 1999.

Certifié sincère et conforme
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT
LUXEMBOURG

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2000, vol. 535, fol. 26, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18962/012/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.

MUTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.512.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire,
tenue extraordinairement le 17 décembre 1999
pour statuer sur les comptes clos au 31 décembre 1998*

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de reporter les pertes de l'exercice social clos au 31 décembre 1998 sur l'exercice en cours.

Siège social

Le siège social est transféré de L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté, à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, avec effet au 1^{er} février 2000.

Conseil d'administration

Après avoir constaté le décès de Madame Clemens Marcelle, l'Assemblée Générale a nommé avec effet immédiat un nouvel Administrateur en remplacement.

Le Conseil d'Administration se présente désormais comme suit:

- la société ATTC SERVICES, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2230 Luxembourg, 23, rue du Fort Neipperg,
- Monsieur Jean Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,
- Madame Henon Christel, avocate, demeurant à Luxembourg.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2003 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2002.

Luxembourg le 17 décembre 1999.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2000, vol. 535, fol. 18, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18979/720/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2000.